



CAMPS DE JOUR DE LA VILLE DE BROMONT PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT



Qu'est-ce que le Programme d'accompagnement?

Le programme d'accompagnement en camp de jour vise à accompagner les enfants soit de façon individuelle (un à un), semi-individuelle (deux enfants pour un accompagnateur ou trois enfants pour un accompagnateur) ou seulement en cas de besoin (ex. : l'accompagnatrice peut se joindre à un groupe où un/des enfant/s qui sont sujets à demander plus d'attention ou avoir besoin de soutien).

Le programme est élaboré dans une perspective d'intégration et d'inclusion à la programmation régulière du camp de jour.

Pour qui s'adresse ce Programme?

Pour les enfants vivants avec :

- Difficulté d'apprentissage
 - Difficulté à communiquer
 - Difficulté à collaborer avec les pairs
 - Trouble déficitaire de l'attention (TDA/TDAH)
 - Des troubles de comportements (agressivité, violence, troubles d'opposition, etc.)
 - Des besoins particuliers
 - Trouble du spectre de l'autisme (TSA)
 - Déficier intellectuel (DI)
 - Etc.
- Pour les enfants vivant avec un handicap physique ou psychologique

Qui devrait inscrire son enfant au Programme d'accompagnement?

Le camp de jour propose une routine différente du milieu scolaire. Ainsi, nous aimerions instaurer des conditions idéales pour le bien-être de votre enfant. Pour ce faire, il est important que vous communiquiez avec nous lorsque :

- Votre enfant a un suivi à l'école
- Votre enfant a un diagnostic/état qui serait important que les responsables de camp de jour connaissent
- Tout parent qui sait que son enfant a besoin d'un encadrement plus rigoureux à certaines occasions

Rôle de l'accompagnateur

- Aider les enfants à bien s'intégrer au camp
- Intervenir auprès des enfants pour tous types de situations pouvant survenir
- Soutenir les animateurs

- Favoriser l'intégration et l'inclusion de l'enfant en adaptant les activités et le déroulement de la journée selon les capacités de l'enfant
- Assurer la sécurité et l'intégrité des enfants durant le camp de jour
- Etc.

L'accompagnateur est habituellement un étudiant en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe. De plus, il a suivi une formation en accompagnement spécialisé reconnue par Zone Loisirs Montérégie.

Critères d'admissibilité au Programme d'accompagnement

- Enfants âgés entre 6 ans (1^{re} année en septembre) et 12 ans (secondaire 1 en septembre) qui présentent une des caractéristiques mentionnées sous « pour qui s'adresse ce programme ».
- Avoir complété l'inscription régulière au programme camp de jour.
- Avoir complété la « Fiche d'évaluation des besoins pour le programme d'accompagnement » au plus tard le 15 mai de l'année en cours.

Modalités

- La demande doit être complétée et acheminée au Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire (SLSCVC) de la Ville de Bromont au plus tard le 15 mai de l'année en cours;
- L'environnement physique du camp de jour au Domaine naturel du lac Gale peut présenter certains défis pour les personnes vivant avec un handicap: site boisé, sentiers en forêt, absence de lieux intérieurs isolés du bruit, distance entre les plateaux de jeu, etc. Bien que nous tentions de répondre aux besoins, les accommodements possibles arrivent à leur limite lorsqu'ils constituent une contrainte excessive de la part du participant pour le personnel et les ressources allouées au programme;
- Advenant un nombre de demandes d'accompagnement plus élevé que le nombre d'accompagnateurs disponibles, le SLSCVC pourrait contingenter le nombre de participants ou le temps de fréquentation des participants;
- L'admission d'un enfant au Programme d'accompagnement est pour la durée estivale des camps. Une nouvelle demande doit être formulée à chaque année.

